

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 65

Artikel: Souvenirs militaires de François Guélat de Porrentruy 1809-1811
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248801>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR
tout avis et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche
a
Porrentruy
—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 27^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

27^{me} année LE PAYS

Souvenirs militaires

DE

François Guélat de Porrentruy

1809-1811

(Suite).

Porrentruy (Amagetobria Rauracorum*) possède de 3 à 4000 âmes de population, est bien bâti, avec ses rues larges et bien percées ; il existe dans son enceinte trois sources intarissables, trois jolies fontaines et plusieurs édifices remarquables.

On y distingue d'abord l'hôpital avec l'hôtel de Rosé adjacent, qui en est devenu une annexe, celui de Billieux (à présent de Gohr) celui de Landberg, celui des Halles, celui de Roggenbach, l'hôtel de ville et celui de Gléresse où se tient la Préfecture, et où l'on peut voir la chambre qu'occupait St François de Sales évêque de Genève, etc.

Le château domine la ville au Nord où sont les appartements occupés vers la fin du dernier siècle, par la princesse Christine de Saxe avec vue splendide sur la ville, et qu'on appelle encore aujourd'hui le pavillon Christine.

La tour Réfousse à l'extrémité N-O est de la plus haute antiquité, bien conservée ; de son sommet on découvre tout l'horizon du pays.

On voit dans la cour du château un puits d'une si grande profondeur, que le projectile qu'on y jette n'atteint l'eau qu'après quelques secondes, par la répercussion qui se fait entendre.

* L'opinion que Porrentruy aurait été l'ancienne Amagetobria qui avait cours à la fin du dernier siècle, est aujourd'hui abandonnée.

C. F.

** Inexact. L'hôtel de Gléresse a été construit dans la seconde moitié du siècle dernier. L'auteur a confondu avec l'ancien hôtel.

C. F.

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 9

VAINCU

Indifféremment, Melle Comandre l'ouvrit, devint très pâle, puis sentit soudain son visage s'empourprer.

— Une mauvaise nouvelle ? interrogea Clotilde.

— Non, excellente !

— De quel ton tu dis cela !

— Du ton qui convient... On me sait riche,

J'ai vu dans les caves du Prince, les restes d'un tonneau de la contenance de quinze cents muids dont les douves en chêne étaient d'une seule pièce : il servait au vin de l'ordinaire.

La tour du Coq à l'extrémité E était uniquement destinée aux bureaux de la chancellerie aulique et aux archives.

L'Evêché était féodal de l'Empire. Le Prince ajoutait à ses dignités celle de prince du Saint Empire romain. Il y avait au château un hôtel de monnaies à ses armes (la croise de Bâle) : les monnaies portaient l'effigie du Souverain. Les sentences de mort s'expiaient par la corde et par le glaive.

Les appels ressortaient de la haute cour de Wetzlar, dans le Palatinat.

Il était affecté un million de florins *) par an sur le budget. Les emplois étaient remplis par des gens du pays selon leurs capacités ; quand on avait une connaissance au château, on pouvait y amener un ami ou deux sans se gêner pour la dépense.

Le couvent des Capucins situé au dessous du château, était en nom pour ses escargots assaisonnes aux fines herbes, et son café Mok... On y descendait du château par un escalier couvert.

La déchéance du dernier de nos Princes a une cause trop particulière pour ne pas en faire connaître le motif que je peux alléguer ici avec certitude, d'après un témoin oculaire. (**)

C'est bien à l'évêque de Lydda, Gobel de Thann, qu'on doit l'imputer, pour se venger d'un sanglant affront. Devenu suffragant de l'évêque de Bâle, il jouissait de beaucoup d'influence sur l'esprit de la noblesse et du clergé.

Pour se porter candidat au rang suprême de Prince évêque de Bâle, on exigeait la preuve de seize quartiers de haute noblesse dans l'une et l'autre branche de famille. Le chanoine de

*** Le florin d'Allemagne équivaut à 2 fr. 50 argent de France.

**** Nous ne donnons cette version que comme échantillon des bruits de l'époque. Inutile d'ajouter qu'il n'y a rien de vraisemblable dans ce racontar.

Roggenebach, candidat à la mitre de Bâle, dut recourir au puissant crédit de Lydda pour obtenir l'élection tant désirée, et comme on était obligé pour ainsi dire de l'acheter, on promit une forte somme, (trois cent mille florins dit-on) devant servir à acquitter ses dettes, car il aimait le jeu et le jeu. On était presque sûr de réussir, si on ne l'était réellement.

Dès que l'ambition de M. de Roggenbach fut assouvie, le jour du sacre arrivé, étant aux pieds du tabernacle à l'église du collège, seule consacrée à ces sortes de pompes, on ne put s'empêcher de remarquer en lui un air contraint qui ne présageait rien de bon.

Au gala de la cour, l'auteur de ce triomphe fut nettement éconduit : on refusa la sanction d'une promesse sacrée, telle qu'il la croyait ; Mgr Gobel fut abreuvé d'amertumes, de sarcasmes piquants dont il se vit si offensé que, sur le champ il quitta le château, et partit pour Paris — c'était 1789.)

Bientôt il fut nommé évêque métropolitain constitutionnel de Paris.

L'entourage d'individus tarés de réputation riches qu'on ne saurait trop ménager, le perdit.

Lié d'amitié intime avec le baron de Trenck connu pour avoir passé les deux tiers de sa vie dans les prisons d'Etat de la Prusse et avec un certain Anacharsis Klotz, aussi Prussien, chef alors de la secte des athées, l'évêque de Lydda devenu évêque de Paris, abjura le christianisme en déposant sur la barre de la convention ses ornements sacerdotaux, et en disant que tout ce qu'il prêchait touchant les mystères de la foi était de pure momerie et cagoterie. Il paya de sa vie cet oubli de ses devoirs. (').

A l'occasion d'un simulacre de fête donnée au champ de Mars pour reconnaître l'Etre su-

*) Erreur. L'élection du prince évêque Joseph de Roggenbach se fit le 25 novembre 1782.

C. F.

**) Gobel impliqué dans le procès de Chaumette fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et coupable d'athéisme.

C. F.

S'il s'agit dans cette lettre de M. Jules Comandre, je dois la lire... T'imagines-tu qu'aucun écho de la ville n'est venu jusqu'à moi, et que j'ignore ton héritage et ses conditions ?

Marthe se laissa enlever la lettre.

Il revenait, humble, affectueux, suppliant, jurant qu'il avait toujours aimé Marthe ; que seulement sa pauvreté à lui, l'avait éloigné, par orgueil, mais qu'il était trop heureux que la volonté suprême de cette morte, qu'il bénissait à genoux, lui rendit la fiancée, des beaux jours de sa jeunesse.

— Et tu le refuses, lui, plus une fortune ?

— interrogea tranquillement la jeune femme.

— Je le refuse... oui.